

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

UNION INTERNATIONALE DE BANQUES

Siège social : 5, rue d'Alger 1000 Tunis

L'UNION INTERNATIONALE DE BANQUES publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2006. Ces états sont accompagnés **des rapports établis distinctement** par les commissaires aux comptes, Mr Noureddine HAJJI (A.M.C) et Mr Ahmed MANSOUR.

Bilan
Arrêté au 30/06/2006
(Unité : Milliers de dinars)

	Notes	30/06/2006	30/06/2005	31/12/2005
ACTIF				
AC1- Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	1	22 543	22 383	17 881
AC2- Créances sur les établissements bancaires et financiers	2	166 345	132 426	145 595
AC3- Créances sur la clientèle	3	1 483 426	1 283 076	1 354 067 *
AC5- Portefeuille d'investissement	4	135 994	130 092	132 291 *
AC6 -Valeurs immobilisées	5	36 326	27 971	32 121
AC7- Autres actifs	6	50 295	59 813	53 128 *
TOTAL ACTIF		1 894 929	1 655 761	1 735 083 *
PASSIF				
PA1-Banque centrale, CCP	7	0	43 100	0
PA2-Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	8	122 852	78 733	114 197 *
PA3-Dépôts et avoirs de la clientèle	9	1 528 299	1 281 499	1 370 206
PA4-Emprunts et ressources spéciales	10	36 045	38 256	37 571
PA5-Autres passifs	11	42 072	48 677	47 531 *
TOTAL PASSIF		1 729 268	1 490 266	1 569 505 *
CAPITAUX PROPRES				
CP1-Capital		106 000	106 000	106 000
CP2-Réserves		59 646	59 480	59 563
CP5-Résultats reportés		15	15	15
CP6-Résultat de la période		0	0	0
TOTAL CAPITAUX PROPRES	12	165 661	165 495	165 578
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		1 894 929	1 655 761	1 735 083 *

• Données retraitées pour les besoins de la comparaison (voir note 2.8)

Etat des Engagements Hors Bilan
Arrêté au 30/06/2006 (Unité : Milliers de dinars)

	Notes	30/06/2006	30/06/2005	31/12/2005
PASSIFS EVENTUELS				
HB1-Cautions, avals et autres garanties données	13	294 149	214 621	238 418 *
HB2-Crédits documentaires	14	66 939	47 881	54 195
TOTAL DES PASSIFS EVENTUELS		361 088	262 502	292 613 *
ENGAGEMENTS DONNES				
HB4-Engagements de financement donnés		4 197	6 988	6 860
HB5-Engagements sur titres		337	1 498	1 406
TOTAL DES ENGAGEMENTS DONNES	15	4 534	8 486	8 266
ENGAGEMENTS REÇUS				
HB7-Garanties reçues	16	141 923	104 970	108 742 *
TOTAL DES ENGAGEMENTS REÇUS		141 923	104 970	108 742 *

(*) Données retraitées pour les besoins de la comparaison (Voir note 2.8)

Etat de Résultat
Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2006
(Unité : Milliers de dinars)

	Notes	Période du 1 ^{er} janvier au 30 juin 2006	Période du 1 ^{er} janvier au 30 juin 2005	Exercice 2005
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE				
PR 1 - Intérêts et revenus assimilés	17	45 916	38 263	83 126
PR 2 - Commissions perçues	18	12 959	11 898	24 665
PR 3 - Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières	19	1 941	1 903	3 962
PR 4 - Revenus du portefeuille d'investissement	20	2 802	2 502	5 396
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE		23 495	20 732	43 182 *
CH 1 - Intérêts encourus et charges assimilées	21	22 790	20 153	41 531 *
CH 2 - Commissions encourues	22	634	503	1 497 *
CH 3 - Pertes sur portefeuille titres commercial et opérations financières	23	71	76	154
PRODUIT NET BANCAIRE		40 123	33 834	73 967 *
PR 5/CH 4 - Dotation aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances hors bilan et passif		(13 675)	(8 898)	(23 188)
PR 6/CH 5 - Dotation aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement		108	(24)	(153)
PR 7 - Autres produits d'exploitation		23	9	22
CH 6 - Frais de personnel	24	(18 356)	(17 472)	(35 886)
CH 7 - Charges générales d'exploitation	25	(6 517)	(6 467)	(12 593) *
CH 8 - Dotations aux amortissements sur immobilisations		(1 247)	(1 103)	(2 405)
RESULTAT D'EXPLOITATION		459	(121)	(236)
PR 8/CH 9 - Solde en gain \ pertes provenant des autres éléments ordinaires	26	(18)	406	387
CH 11 - Impôts sur les sociétés		(441)	(285)	(151)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		0	0	0
RESULTAT NET DE LA PERIODE		0	0	0
Résultat par action (en DT)	27	0,000	0,000	0,000

(*) Données retraitées pour les besoins de la comparaison (Voir note 2.8)

Etat de flux de trésorerie
Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2006
(Unité : Milliers de dinars)

	Notes	Période du 1 ^{er} janvier au 30 juin 2006	Période du 1 ^{er} janvier au 30 juin 2005	Exercice 2005
Activités d'exploitation				
Produits d'exploitation bancaires encaissés		63 636	61 882	133 358
Charges d'exploitation bancaires décaissées		(20 166)	(21 090)	(48 891) *
Dépôts / Retrait de dépôts des autres établissements bancaires et financiers		(8 932)	(6 516)	(12 259)
Prêts, Avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		(142 919)	(57 532)	(153 318)
Dépôts/ Retrait de dépôts de la clientèle		153 103	(995)	91 864
Sommes versés au personnel et créditeurs divers		(21 295)	(18 758)	(34 692) *
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		(7 737)	(10 835)	(13 770) *
Impôts sur les sociétés		(151)	(587)	(587)
Flux de trésorerie affectés aux activités d'exploitation		15 538	(54 431)	(38 295) *
Activités d'investissement				
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		612	3 099	8 094
Acquisition/Cession du portefeuille d'investissement		(1 404)	31 485	27 054
Acquisition/Cession des Immobilisations		(5 399)	(5 175)	(10 549)
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		(6 191)	29 409	24 599
Activités de financement				
Emission d'actions		0	0	0
Augmentation/Diminution des ressources spéciales		(1527)	(1 076)	(1 919)
Dividendes versés		0	0	0
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		(1527)	(1 076)	(1 919)
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de la période		7 820	(26 098)	(15 615) *
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période		74 236	89 851	89 851 *
Liquidités et équivalents de liquidités en fin de période	28	82 056	63 753	74 236 *

(*) Données retraitées pour les besoins de la comparaison (voir note 2.8)

NOTES AUX ETATS FINANCIERS AU 30 JUIN 2006

1- Référentiel d'élaboration et de présentation des états financiers

Les états financiers semestriels arrêtés au 30 juin 2006 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, et notamment les normes comptables (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires et applicables à partir du 1^{er} Janvier 1999.

2- Méthodes comptables appliquées

Les états financiers de l'Union Internationale de Banques sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1- Prise en compte des intérêts et agios

Les intérêts et agios courus au cours de l'exercice et non encore encaissés à la date de clôture sont comptabilisés parmi les produits de l'exercice lorsqu'ils concernent les clients classés parmi les « actifs courants » (classe A) ou parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sur la base de la classification des créances telle qu'arrêtée à la date de clôture.

Les intérêts et agios courus et non encaissés relatifs à des créances classées parmi les "actifs incertains" (classe B2) ou parmi les "actifs préoccupants" (classe B3) ou parmi les "actifs compromis" (classe B4), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont constatés en agios réservés et non en produits.

Pour l'arrêté des comptes au 30/06/2006, la réservation des intérêts et agios relatifs à des créances classées B2, B3 ou B4 a été faite sur la base de la classification des créances telle qu'arrêtée à la date du 31 mai 2006.

2.2- Evaluation des engagements et des provisions y afférentes

La classification et l'évaluation des engagements et la détermination des provisions y afférentes sont effectuées conformément à la Circulaire de la Banque Centrale de Tunisie N° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par la Circulaire N° 99-04 du 19 mars 1999 et la Circulaire N° 2001-12 du 4 mai 2001.

Les classes de risque sont définies de la manière suivante :

- A – Actifs courants
- B1 – Actifs nécessitant un suivi particulier
- B2 – Actifs incertains
- B3 – Actifs préoccupants
- B4 – Actifs compromis

Les taux de provisions par classe de risque appliqués au risque net non couvert sont les suivants :

- B2 : actifs incertains 20 %
- B3 : actifs préoccupants 50 %
- B4 : Actifs compromis 100 %

Il est à signaler que la banque a estimé à la date du 31 décembre 2005 les besoins de provisionnement complémentaire sur les créances à la clientèle, par référence à la circulaire 91-24 de la BCT, à 84,8 millions de dinars.

Pour l'arrêté des états financiers semestriels au 30 juin 2006, la banque a constitué une dotation aux provisions pour risques sur les engagements pour 12,2 millions de dinars.

Il est à signaler que la Société Générale a émis le 08 février 2005 une garantie au profit de l'UIB de 57,1 millions de dinars portant couverture à hauteur de 52% du sous provisionnement sur créances tel qu'arrêté au 31 décembre 2003 à 109,8 millions de dinars. Cette garantie a été ramenée de 57,1 millions de dinars au 31 décembre 2003 à 42,5 millions de dinars au 31 décembre 2005 à la suite de la réduction du sous provisionnement qui est passé de 109,8 millions de dinars au 31 décembre 2003 à 81,7 millions de dinars au 31 décembre 2005.

2.3- Traitement des impayés

▪ Agios sur comptes débiteurs et intérêts sur crédits C.T (créances classées)

Les agios débiteurs et les intérêts sur les comptes débiteurs et les créances classées à court terme sont constatés dans le compte 3373 « Agios réservés ».

▪ Commissions sur engagements (créances classées)

La même méthode que celle présentée ci-dessus est adoptée.

▪ Intérêts impayés sur crédit à M.T

Les intérêts impayés sur les CMT ne sont pas débités automatiquement dans les comptes des clients mais sont logés dans des comptes d'ordre et présentés en net à l'actif du bilan (chapitres 2169, 3215, 3338 et 3320).

2.4- Présentation des provisions

Les provisions pour dépréciation des éléments d'actifs sont présentées à l'actif du bilan de la banque, en déduction du poste s'y rapportant (créances à la clientèle, portefeuille titres...).

2.5 - Immobilisations et amortissements

Les immobilisations sont enregistrées à la valeur d'acquisition hors TVA déductible, la proportion ne donnant par droit à déduction est incorporée au coût. Elles sont amorties selon la méthode linéaire en appliquant les taux suivants :

Immobilisations d'exploitation	2 %
Immobilisations hors exploitation	2 %
Matériel roulant	20 %
Matériel et mobilier de bureau	10 %
Matériel informatique (fonctionne à 3 équipes)	15 %
Logiciel	20 %
AAI	10 %
Matériel et équipement Amicale	10 %

Les matériels informatiques ainsi que les logiciels acquis à partir du 1^{er} janvier 2004 sont amortis respectivement aux taux de 15% et 20% alors que celles acquises avant cette date continuent à faire l'objet de dépréciation aux taux antérieurs respectifs de 30% et 66%.

Les immobilisations en cours ne font pas encore l'objet de dépréciation.

2.6- Titres de participations

Les titres de participations sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition ou, en cas de souscription, à la valeur nominale. Les souscriptions non libérées sont constatées en hors bilan.

Des provisions pour dépréciation sont comptabilisées en cas de différence entre le prix d'acquisition et la juste valeur des titres. A ce titre, le besoin de provision complémentaire sur le portefeuille titres, non comptabilisé au 31/12/2005, a été estimé à 974 KDT.

Les bons de trésor assimilables figurent parmi la rubrique « portefeuille d'investissement ».

2.7- Evaluation des avoirs et dettes en devises

Les avoirs et les dettes libellés en devises sont réévalués à la date d'arrêté sur la base du cours moyen des devises sur le marché interbancaire publié par la BCT.

Les emprunts dont le risque de change est couvert par TUNIS RE, sont présentés au niveau des états financiers en dinars tunisiens convertis sur la base du cours historique.

2.8- Retraitements opérés pour les besoins de comparabilité

Pour l'arrêté des états financiers au 30 juin 2006, il a été procédé aux opérations de reclassements ci-après :

- Reclassement de certains comptes de charges ayant le caractère de commissions de la rubrique « Intérêts encourus et charges assimilées » pour 123 KDT (Redevance SIBTEL) et de la rubrique « Charges générales d'exploitation » pour 281 KDT à la rubrique « Commissions encourues » ;
- Reclassement de certains comptes de charges ayant le caractère de frais généraux de la rubrique « Intérêts encourus et charges assimilées » à la rubrique « Charges générales d'exploitation » pour 167 KDT (Redevance prestations IBS)
- Reclassement du chapitre « Compte courant associé » de la rubrique « Portefeuille d'investissement » à la rubrique « Créances sur la clientèle » pour 133 KDT.
- Reclassement de certains comptes du portefeuille encaissement chèques et effets de la rubrique « Autres actifs » à la rubrique « Autres Passifs » pour 60 213 KDT
- Reclassement de certains comptes, effets et virements à compenser, de la rubrique « Autres Passifs » à la rubrique « Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers » pour 10 432 KDT
- Retraitement de contre garanties bancaires, données et reçues dans le cadre d'un protocole d'accord spécifique en HB1 et HB7, respectivement pour 11 330 KDT et 15 880 KDT.
- Les garanties reçues de la clientèle ne figurent plus sous la rubrique HB7 « garanties reçues » au niveau de l'état des engagements hors bilan, mais font l'objet d'une information au niveau de la note aux états financiers n° 15. Le montant de ces garanties s'élève à 676 368 KDT au 30/06/2005.

Les données comparatives au 30/06/05 ont été en conséquence retraitées comme suit :

(KDT)

Rubrique	Désignation	Montant avant retraitement	Montant après retraitement	Variation
		30/06/2005	30/06/2005	
CH1	Intérêts encourus et charges assimilées	(20 443)	(20 153)	290
CH2	Commissions encourues	(99)	(503)	(404)
CH7	Charges générales d'exploitation	(6 581)	(6 467)	114
AC3	Créances sur la clientèle	1 282 943	1 283 076	133
AC5	Portefeuille d'investissement	130 225	130 092	(133)
AC7	Autres actifs	120 026	59 813	(60 213)
PA2	Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	68 301	78 733	10 432
PA5	Autres passifs	119 323	48 677	(70 646)
HB1	Cautions, avals et autres garanties données	203 291	214 621	11 330
HB7	Garanties reçues	765 458	104 970	(660 488)

Les données comparatives au 31/12/05 ont été en conséquence retraitées comme suit :

Rubrique	Désignation	Montant avant retraitement	Montant après retraitement	Variation
		31/12/2005	31/12/2005	
AC3	Créances sur la clientèle	1 353 934	1 354 067	133
AC5	Portefeuille d'investissement	132 424	132 291	(133)
AC7	Autres actifs	106 229	53 128	(53 101)
PA2	Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	108 802	114 197	5 395
PA5	Autres passifs	106 027	47 531	(58 496)

L'état de flux de trésorerie au 30/06/2005 et au 31/12/2005, a été, en conséquence, retraité.

3- Notes explicatives*(Les chiffres sont exprimés en KDT : milliers de Dinars)***3.1 NOTES SUR LES POSTES DE L'ACTIF****Note 1 : Caisse, BCT, CCP et TGT**

Cette rubrique accuse au 30 juin 2006 un solde débiteur de 22 543 KDT contre 17 881 KDT au 31 décembre 2005 soit une augmentation de 4 662 KDT. Le solde de cette rubrique se détaille ainsi :

Désignation	30/06/2006	30/06/2005	31/12/2005
ALIMENTATION GAB	2 426	1 486	3 920
IBS TRANSPORT DE FOND	34	590	127
CAISSE PRINCIPALE ESPECES	5 807	4 924	300
CAISSE PRINCIPALE ESPECES EN DEVISES	174	2 134	2 566
FONDS DE ROULEMENT CHEZ IBS	300	300	1 765
BCT COMPTE ORDINAIRE	11 719	10 039	198
CCP COMPTES ORDINAIRES	923	1 708	1 401
ESPECES EN ROUTE	813	566	844
BILLETS ETRANGERS EN ROUTE	305	117	5 668
VIREMENT TELEPH INTERCOMPTOIR	0	460	980
CHEQUE BCT EMIS	26	59	100
VERSEMENT ESPECE ENTRE AGENCE	16	0	11
Total	22 543	22 383	17 881

Une insuffisance de provision, non comptabilisée, sur le solde de cette rubrique au 30 juin 2006 a été estimée à 739 KDT.

Note 2 : Créances sur les établissements bancaires et financiers

Le solde de cette rubrique s'élève à 166 345 KDT au 30 juin 2006 contre 145 595 KDT au 31 décembre 2005 soit une augmentation de 20 750 KDT qui s'explique comme suit :

Désignation	30/06/2006	30/06/2005	31/12/2005
CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS BANCAIRES	166 345	131 987	145 595
CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS FINANCIERS	0	440	0
TOTAL	166 345	132 426	145 595

Une insuffisance de provision, non comptabilisée, sur les comptes de correspondants locaux a été estimée à 430 KDT au 31/12/2005.

Note 3 : Créances sur la clientèle

Les créances sur la clientèle présentent au 30 juin 2006 un solde de 1 483 426 KDT contre 1 354 067 KDT au 31 décembre 2005 se détaillant ainsi :

Désignation	30/06/2006	30/06/2005	31/12/2005
COMPTES ORDINAIRES DEBITEURS	445 247	415 626	414 029
AUTRES CONCOURS A LA CLIENTELE	1 268 008	1 060 644	1 153 517
CREDITS SUR RESSOURCES SPECIALES	20 753	23 307	22 489
AGIOS RESERVES ET PROVISIONS	(250 582)	(216 501)	(235 968)
TOTAL	1 483 426	1 283 076	1 354 067

Les agios réservés et provisions sur la clientèle se détaillent ainsi :

Désignation	30/06/2006	30/06/2005	31/12/2005
AGIOS RESERVES/COMPTES N/MOUV	(103 624)	(95 591)	(102 600)
PROV CREANCES DOUT RESS ORD	(140 325)	(118 909)	(131 070)
INT CR M.T IMPAYES	27 157	26 096	26 791
INT/RESERVE CREDIT/RESS ORD	(27 377)	(26 097)	(26 804)
PROV CREANCES DOUTEUSES CREDITS CONSO	(577)	0	(50)
INT RESERVE/CREDIT/RESS SPEC	(2 538)	(2 000)	(2 190)
COMM RESERVEES/CAUTIONS TND	(6)	0	0
INT RESERV FINANCEMENT EN DEV	(47)	0	(45)
INT RESERVES/ CONSOLIDATION	(3 245)	0	0
TOTAL	(250 582)	(216 501)	(235 968)

Cette rubrique enregistre les provisions et agios réservés sur crédits à la clientèle qui viennent en déduction des postes d'actifs y afférent. Le solde des agios réservés s'élève à 109 460 KDT au 30 juin 2006 contre 104 835 KDT au 31 décembre 2005 se détaillant ainsi :

* Agios réservés sur comptes non mouvementés	(103 624)
* Intérêts réservés sur lignes de crédit extérieurs	(2 538)
* Commissions réservés sur caution TND	(6)
* Intérêts réservés sur financement en devises	(47)
* Intérêts réservés sur consolidation	(3 245)
	(109 460)

Pour le portefeuille à moyen terme, les intérêts en attente de paiement ne sont pas débités automatiquement sur les comptes clients mais sont logés dans des comptes d'ordre actif et passif. Les intérêts en suspens passent de 26 804 KDT en décembre 2005 à 27 377 KDT en juin 2006 soit une augmentation de 573 KDT.

Note 4 : Portefeuille d'investissement

Le solde de cette rubrique s'élève au 30 juin 2006 à 135 994 KDT contre 132 291 KDT au 31 décembre 2005. Le détail de cette rubrique est le suivant :

Désignation	30/06/2006	30/06/2005	31/12/2005
BON DU TRESOR ASSIMILABLE	93 037	88 210	93 073
TITRE D'INVEST PRÊT INDIVIS	3 000	3 500	3 000
SICAR FOND GER UIB PLAC INTER.	25 586	24 941	25 184
INTERETS COURUS/TITRE D'INVEST	4 561	3 379	2 471
INT COURUS A L'ACQUISITION BTA	23	1 086	23
INTERETS SUR EMPRUNT OBLIGAT A RECEVOIR	187	219	87
PROV POUR FONDS GERE SICAR	(210)	(305)	(303)
TITRES DE PARTICIPATION	10 316	9 527	9 247
TIT ADMIS A LA COTE PERMANENTE	723	745	738
PROV DEP TIT DE PARTICIPATION	(1 229)	(1 210)	(1 229)
TOTAL	135 994	130 092	132 291

Le compte « TITRE D'INVEST PRÊT INDIVIS » représente au 30 juin 2006 l'emprunt obligataire au profit de l'Office de Céréales d'un montant de 3 000 KDT.

La variation du Compte « SICAR fonds géré UIB » entre le 31/12/2005 et 30/06/06 s'élève à 402 KDT. Elle se justifie comme suit :

- o Une dotation de 325 KDT au titre de l'exercice 2005 ;
- o Moins 96 KDT représentant les commissions de gestion au titre du 1er semestre 2006 ;
- o Une plus value courue de 145 KDT au titre du 1er semestre 2006 et 28 KDT au titre de l'exercice 2005.

Les intérêts à recevoir sur titres d'investissement au 30 juin 2006 s'élèvent à 4 561 KDT relatifs à des Intérêts courus sur Bons de Trésor Assimilables

L'insuffisance de provisions, non comptabilisée, pour le portefeuille d'investissement a été estimée à 2 409 KDT au 31/12/2005 dont 1 435 sur le fond géré par la SICAR.

Note 5 : Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées accusent au 30 juin 2006 un solde de 36 326 KDT contre un solde de 32 121 KDT au 31 décembre 2005. Le solde de ce compte se détaille ainsi :

Libellé	V.Brute au 31-12-05	Acquis / Cession	V.Brute au 30-06-06	Amort. 2005	Dotations nette 2006	Amort. 2006	VCN 30-06-06
Fonds de Commerce	256	-	256	(61)	(6)	(67)	189
Logiciel	1 399	201	1 600	(983)	(69)	(1 052)	548
Immeubles d'exploitation	8 954	-	8 954	(2 311)	(88)	(2 399)	6 555
Immeubles hors exploitation	1 126	1 702	2 828	(272)	(23)	(295)	2 533
Matériel roulant	1 412	23	1 435	(904)	42	(862)	573
Matériels et Mobiliers de Bureaux	7 096	161	7 257	(4 563)	(195)	(4 758)	2 499
Matériels pour traitements informatiques	16 770	627	17 397	(13 306)	(379)	(13 685)	3 712
Aménagements, Agencements et Installations	14 680	154	14 834	(9 765)	(377)	(10 142)	4 692
Terrains	4 533	-	4 533	-	-	-	4 533
Matériel amical	18	-	18	(17)	-	(17)	1
Matériel et Outillage	4	-	4	(3)	-	(3)	1
Equipement Logement de Fonction	83	9	92	(31)	(3)	(34)	58
Immobilisation en cours logiciel	31	-	31	-	-	-	31
Immobilisations en cours	-	-	-	-	-	-	-
Immobilisations en cours Projet ALYSSA	7 974	2 427	10 401	-	-	-	10 401
Total	64 336	5 304	69 640	(32 216)	(1 098)	(33 314)	36 326

Note 6 : Autres actifs

Le poste des autres actifs accuse un solde de 50 295 KDT au 30 juin 2006 contre 53 128 KDT au 31 décembre 2005 et se détaille ainsi :

Désignation	30/06/2006	30/06/2005	31/12/2005
VALEURS A L'ENCAISSEMENT	2 530	1 377	1 754
COMPTES D'ATTENTE ET DE REGULARISATION	30 880	40 941	34 509
CREANCES PRISES EN CHARGE PAR L'ETAT	16 585	17 196	16 585
AUTRES	300	299	280
TOTAL	50 295	59 813	53 128

Une provision, non comptabilisée, pour dépréciation des autres actifs a été estimée au 31/12/2005 à 498 KDT.

3.2 NOTES SUR LES POSTES DU PASSIF**Note 7 : BCT et CCP passifs**

Le solde de cette rubrique au 30 juin 2006 se détaille comme suit :

Désignation	30/06/2006	30/06/2005	31/12/2005
EMPRUNT SUR LE MARCHE MONETAIRE	0	43 100	0
TOTAL	0	43 100	0

Note 8 : Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers s'élèvent au 30 juin 2006 à 122 852 KDT contre 114 197 KDT au 31 décembre 2005 se détaillant comme suit :

Désignation	30/06/2006	30/06/2005	31/12/2005
DEPOTS ET AVOIRS DES ETABLISSEMENTS BANCAIRES	114 561	67 705	107 123
DEPOTS ET AVOIRS DES ETABLISSEMENTS FINANCIERS (LEASING)	669	596	1 679
AUTRES SOMMES DUES	7 622	10 432	5 395
TOTAL	122 852	78 733	114 197

La rubrique « dépôts et avoirs des établissements bancaires » accuse un solde de 114 561 KDT au 30 juin 2006 contre 107 123 KDT au 31 décembre 2005 se détaillant comme suit :

Désignation	30/06/2006	30/06/2005	31/12/2005
CORRESPONDANTS ETRANGERS NOSTRI	924	0	0
CORRESPONDANTS ETRANGERS LORI	1 063	1 131	952
EMPRUNT/LE MARCHE MONETAIRE	91 996	32 000	78 500
EMPRUNT/LE MARCHE MONETAIRE EN DEVISES	0	0	331
EMPRUNT SYNDIQUE	24 921	39 337	31 748
P C EMPRUNT SYNDIQUE	(24 921)	(39 337)	(31 748)
C/V P CHGE EMPRUNT SYNDIQUE	20 121	33 534	26 828
NOS EMPRUNT DEV AUPRES DES COR	(4)	443	(4)
EMPRUNT EN DEVISE MARCH A TERM	0	0	1
INT /EMP MM A PAYER	24	16	37
INT/EMPRUNT SYNDIQ DEV A PAYER	437	580	478
TOTAL	114 561	67 705	107 123

Note 9 : Dépôts et avoirs de la clientèle

Les dépôts de la clientèle présentent au 30 juin 2006 un solde de 1 528 299 KDT contre 1 370 206 KDT au 31 décembre 2005. Le solde de ce poste se détaille comme suit :

Désignation	30/06/2006	30/06/2005	31/12/2005
DEPOTS A VUE	493 561	431 783	473 126
COMPTES EPARGNES	521 239	473 741	493 119
COMPTES A TERME ET BONS DE CAISSE	453 940	338 880	370 764
CERTIFICATS DE DEPOTS	3 282	7 886	2 967
AUTRES DEPOTS ET AVOIRS	56 277	29 210	30 230
TOTAL	1 528 299	1 281 499	1 370 206

Note 10 : Emprunts et ressources spéciales

Ce poste présente au 30 juin 2006 un solde de 36 045 KDT contre 37 571 KDT au 31 décembre 2005. Il correspond intégralement à des ressources spéciales.

Note 11 : Autres passifs

Les Autres Passifs présentent un solde de 42 072 KDT au 30 juin 2006 contre 47 531 KDT au 31 décembre 2005 se détaillant ainsi :

Désignation	30/06/2006	30/06/2005	31/12/2005
VALEURS EXIGIBLES APRES ENCAISSEMENT	288	6 408	5 402
COMPTES D'ATTENTE ET DE REGULARISATION	31 187	36 663	35 216
AUTRES	10 597	5 606	6 913
TOTAL	42 072	48 677	47 531

Une provision requise, non comptabilisée, pour passifs éventuels (actions en justice identifiées) a été estimée à 315 KDT au 31/12/2005.

Une provision pour risque opérationnel a été constituée pour 1 279 KDT. La banque a exercé ses polices d'assurance souscrites pour couvrir ce type de risque.

3.3 NOTES SUR LES CAPITAUX PROPRES**Note 12 : Capitaux Propres**

A la date du 30 juin 2006, le capital social s'élève à 106 000 KDT composé de 10 600 000 actions d'une valeur nominale de 10 DT libérée en totalité.

Le total des capitaux propres de la Banque, avant affectation du résultat du premier semestre 2006, s'élève au 30 juin 2006 à 165 661 KDT. Cette rubrique se détaille comme suit :

Libellé	Capital	Réserve légale	Réserves Ordinaires	Primes liées au capital	Résultats reportés	Résultat net de la période	Total
Solde au 31-12-2004	106 000	4 760	47 143	7 491	15	0	165 409
Affectation du résultat							0
Distribution de bénéfices							0
Réserves fond Social			169				169
Résultat au 31-12-2005							0
Solde au 31-12-2005	106 000	4 760	47 312	7 491	15	0	165 578
Affectation du résultat							0
Distribution de bénéfices							0
Réserves fond Social			83				83
Résultat au 30-06-2006							0
Solde au 30-06-2006	106 000	4 760	47 395	7 491	15	0	165 661

Les réserves ordinaires se sont élevées au 30 juin 2006 à 47 395 KDT et se détaillent ainsi :

Désignation	30/06/2006	30/06/2005	31/12/2005
RESERVES EXTRA- ORDINAIRES	38 169	37 675	38 169
RESERVES POUR REINVESTISSEMENT EXONEREE	0	200	0
RESERVES NETTES FONDS SOCIAL	8 254	8 088	8 171
RÉSERVES À RÉGIME SPÉCIAL	972	1 266	972
TOTAL	47 395	47 229	47 312

3.4 NOTES SUR L'ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN**Note 13 : Cautions, avals et autres garanties données**

Les cautions, avals et autres garanties données présentent au 30 juin 2006 un solde de 294 149 KDT contre 238 418 KDT au 31 décembre 2005. Le solde de ce poste se détaille comme suit :

Désignation	30/06/2006	30/06/2005	31/12/2005
AVAL DONNE	8 760	9 999	8 975
AVAL DONNE SBE	7 968	4 373	4 604
AVAL DONNE/BILL DE TRESORERIE	2 500	3 150	3 000
AVAL DONNE SUR EMPRUNT OBLIG	9 752	15 482	11 250
CONFRERES DEB PAR GAR DELIVREE	11 330	11 330	11 330
CAUTIONS RECUES	74 374	32 709	33 875
CAUTIONS EMISES	179 465	137 578	165 384
TOTAL	294 149	214 621	238 418

Note 14 : Crédits documentaires

Les crédits documentaires s'élèvent à 66 939 KDT au 30 juin 2006 contre 54 195 KDT au 31 décembre 2005. Le solde de cette rubrique se détaille ainsi :

Désignation	30/06/2006	30/06/2005	31/12/2005
OUVERT CREDOC IMP CONFIRME	39 685	25 140	34 889
OUVERT CREDOC IMP NON CONFIRME	626	0	0
ACCEPT CREDOC IMP CONFIRME	18 975	19 694	14 049
CONFIRMATION CREDOC EXP	3 950	2 127	3 584
ACCEPT ET PAIE DIFF/CREDOC EXP	3 665	759	1 635
ACCEPT CREDIT ACHETEUR IMPORT	38	161	38
TOTAL	66 939	47 881	54 195

Note 15 : Engagements donnés

Les engagements donnés présentent un solde de 4 534 KDT au 30 juin 2006 contre 8 266 KDT au 31 décembre 2005 se détaillant ainsi :

Désignation	30/06/2006	30/06/2005	31/12/2005
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT EN FAVEUR DE LA CLIENTELE	4 197	6 988	6 860
PARTICIPATION TITRES PARTIE NON LIBEREE	337	1 498	1 406
TOTAL	4 534	8 486	8 266

Les engagements de financement en faveur de la clientèle correspondent à des crédits autorisés non débloqués au 30/06/2006 et dont les contrats correspondants ont déjà été signés à cette date.

Note 16 : Garanties reçues

Les garanties reçues représentent un solde de 141 923 KDT au 30 juin 2006 contre 108 742 KDT au 31 décembre 2005 et se détaillent comme suit :

Désignation	30/06/2006	30/06/2005	31/12/2005
CONFRERES CR PAR GARANTIE RECU	15 880	15 880	15 880
CONFIRMATION CREDOC EXP	3 950	2 127	3 255
CONFIRMATION BANQUE CRDOC EN DINARS	0	0	329
CAUTIONS RECUES (REPRISE)	74 374	6 042	6 858
CAUTIONS RECUES (REPRISE)	0	26 667	27 016
CTRP ENGAG DE GARANTIE DONNE	3 665	759	1 635
GARANTIE RELATIVE AU SOUS PROVISIONNEMENT, REÇUE DE LA SG	42 504	52 755	52 755
GARANTIES REÇUES EN FAVEUR DE L'UIB EN DINARS	515	532	515
GARANTIES REÇUES EN FAVEUR DE L'UIB EN DEVISES	1 035	207	499
TOTAL	141 923	104 970	108 742

Les garanties reçues de la clientèle sont de l'ordre de 451 millions de dinars au 30/06/2006 contre 676 millions de dinars au 30/06/2005.

3.5- NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT**Note 17 : Intérêts et revenus assimilés**

Les intérêts et revenus assimilés totalisent 45 916 KDT au 30 juin 2006 se détaillant ainsi :

Désignation	30/06/2006	30/06/2005	31/12/2005
OPERATIONS AVEC LES ETABLISSEMENTS BANCAIRES ET FINANCIERS	1 049	932	2 240
OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE	42 680	34 496	75 663
AUTRES INTERETS ET REVENUS ASSIMILES	2 187	2 835	5 223
Total	45 916	38 263	83 126

Note 18 : Commissions

Les commissions totalisent 12 959 KDT au 30 juin 2006 se détaillant ainsi :

Désignation	30/06/2006	30/06/2005	31/12/2005
- EFFETS CHEQUES ET OPERATIONS DIVERSES	658	706	1 389
- OPERATIONS DE VIREMENTS	1 966	1 957	3 998
- OPERATIONS SUR TITRES	27	124	160
- LOCATION DE COFFRES FORTS	14	11	34
- REGLEMENT DE SUCCESSION	33	37	73
- COMMISSIONS DE COMPTES	536	103	224
- COMMISSIONS DE DECOUVERT	717	472	846
- FRAIS DE TENUE DE COMPTE	2 578	1 902	4 015
- COMMISSIONS SUR BILLETS DE TRESORERIE	15	17	36
- COMMISSIONS SUR OPERATIONS DE COMMERCE EXTERIEUR	164	177	364
- OPERATIONS DE CHANGE MANUEL	595	464	1 274
- OPERATIONS DE CHANGE EN COMPTES	897	899	1 876
- OPERATIONS MONETIQUES	1 529	1 022	2 513
- COMMISSIONS DE MISE EN PLACE	1 307	2 836	5 184
- COMMISSIONS SUR PRODUITS D'ASSURANCE	607	212	546
- AUTRES COMMISSIONS	1 316	959	2 133
Total	12 959	11 898	24 665

Note 19 : Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières

Les gains sur Portefeuille titres commercial et opérations financières totalisent 1 941 KDT au 30 juin 2006 se détaillant ainsi :

Désignation	30/06/2006	30/06/2005	31/12/2005
- INTERETS SUR OBLIGATIONS	100	117	222
- GAIN NET SUR OPERATIONS DE CHANGE	1 841	1 786	3 740
Total	1 941	1 903	3 962

Note 20 : Revenus du portefeuille investissement

Les gains sur Portefeuille investissement totalisent 2 802 KDT au 30 juin 2006 se détaillant ainsi :

Désignation	30/06/2006	30/06/2005	31/12/2005
- INTERETS SUR BONS DE TRESOR ASSIMILABLES	2 626	2 339	4 937
- ETALEMENT DE LA PRIME	(36)	0	(40)
- INTERETS SUR PORTEFEUILLE TITRES UNIB	39	21	121
- INTERETS SUR TITRES D'INVESTISSEMENT SICAR	173	142	378
Total	2 802	2 502	5 396

Note 21 : Intérêts encourus et charges assimilées

Les intérêts encourus et charges assimilées totalisent 22 790 au 30 juin 2006 et se détaillent comme suit :

Désignation	30/06/2006	30/06/2005	31/12/2005
- OPERATIONS AVEC LES ETABLISSEMENTS BANCAIRES ET FINANCIERS	3 503	2 555	5 655
- OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE	18 923	17 167	35 014
- EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES	230	301	597
- AUTRES INTERETS ET CHARGES	134	130	265
Total	22 790	20 153	41 531

Note 22 : Commissions encourues

Les commissions encourues au 30 juin 2006 s'élèvent à 634 KDT et se détaillent comme suit :

Désignation	30/06/2006	30/06/2005	31/12/2005
- REDEVANCES PRESTATIONS SIBTEL VIREMENT ET PRELEV	100	123	223
- REDEVANCE KHADAMET	0	6	172
- REDEVANCE TASSHIL	0	4	80
- REDEVANCE ISTIKHLASS	0	61	89
- HONORAIRES STES DE RECOUVREMENT	21	0	120
- FRAIS DE RECOUVREMENT VISA	39	36	63
- FRAIS D'INTERCHANGE SUR REMISE MASTERCARD	7	5	11
- FRAIS DE RECOUVREMENT MASTERCARD	65	43	100
- FRAIS DE RECOUVREMENT SMT	225	126	367
- REMUNERATION DU FONDS GERE SICAR	75	0	201
- AUTRES COMMISSIONS	102	99	71
Total	634	503	1 497

Note 23 : Pertes sur portefeuille titres commercial et opérations financières

Les pertes sur portefeuille titres commercial et opérations financières s'élèvent à 71 KDT au 30 juin 2006 et représentent les pertes nettes sur opérations de change.

24: Frais de personnel :

Les frais de personnel s'élèvent à 18 356 KDT au 30 juin 2006 et se détaillent comme suit :

Désignation	30/06/2006	30/06/2005	31/12/2005
REMUNERATION DU PERSONNEL	13 730	12 978	26 631
CHARGES SOCIALES	3 989	3 839	7 934
AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	637	655	1 321
Total	18 356	17 472	35 886

Les charges de personnel comprennent, pour 341 KDT, des charges provisionnées pour congés à payer.

Note 25 : Autres charges d'exploitation :

Les autres charges d'exploitation s'élèvent à 6 517 KDT au 30 juin 2006 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2006	30/06/2005	31/12/2005
IMPOTS ET TAXES	411	530	1 053
TRAVAUX FOURNITURES ET SERVICES EXTERIEURS	2 624	2 443	5 277
TRANSPORT ET DEPLACEMENT	292	220	505
FRAIS DIVERS DE GESTION	3 190	3 274	5 758
Total	6 517	6 467	12 593

Note 26 : Solde provenant d'autres éléments ordinaires

Le solde provenant d'autres éléments ordinaires s'élève à (18) KDT se détaillant ainsi :

Désignation	30/06/2006	30/06/2005	31/12/2005
CHARGES DIVERS IMP. A L'EXP. EX. ANTERIEURS	(60)	(44)	(167)
PERTES ET PROFITS DIVERS SUR EX. ANTERIEURS.	13	(9)	2
P&P EXC/REAL. IMMOBILISATIONS CORPORELLE	26	459	552
PERTES ET PROFITS EXCEPTIONNELS DIVERS	3	0	0
Total	(18)	406	387

Note 27 : Résultat par Action :

Le résultat par action et les données ayant servi à sa détermination au titre du premier semestre 2006, se présentent comme suit :

Désignation	30/06/2006	30/06/2005	31/12/2005
Résultat net (en DT)	0	0	0
Résultat net attribuable aux actions ordinaires (en DT)	0	0	0
Nombre moyen d'actions ordinaires	10 600 000	10 600 000	10 600 000
Résultat par action (en DT)	0	0	0

Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables. Il est calculé en divisant le résultat net de la période attribuable aux actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période.

3.6- NOTES SUR L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE**Note 28 : Liquidités et Equivalents de liquidités**

Les liquidités et équivalent de liquidités ont atteint au 30 juin 2006 un solde 82 056 KDT contre 74 236 KDT au 31 décembre 2005 se détaillant ainsi :

Désignation		30/06/2006	30/06/2005	31/12/2005
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	Note 1	22 542	22 384	17 881
Créances sur les Etablissements Bancaires	Note 2	161 116	128 476	141 532
Banque Centrale de Tunisie (Passif)	Note 7	0	(43 100)	
Dépôts des établissements bancaires et financiers	Note 8	(101 602)	(44 007)	(85 177)
Total		82 056	63 753	74 236

**AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR
LES ETATS FINANCIERS SEMESTRIELS ARRETES AU 30 JUIN 2006**

En application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier tel qu'ajouté par l'article 18 de la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières, nous avons procédé à un examen limité des états financiers semestriels de l'Union Internationale de Banques couvrant la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2006. Ces états relèvent de la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers.

Nous avons conduit cet examen en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences conduisant à une assurance, moins élevée que celle résultant d'un audit, que les états financiers semestriels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit, mais consiste à mettre en oeuvre des procédures analytiques et à obtenir des dirigeants et de toute personne compétente les informations que nous avons estimées nécessaires et nous n'exprimons pas, en conséquence, une opinion d'audit.

La fiabilité des informations données dans les états financiers semestriels annexés au présent avis appelle de notre part l'observation suivante :

Le montant des dotations aux provisions pour dépréciation et résultat des corrections de valeurs des actifs et pour passifs a été déterminé par la banque de façon déductive de manière à ressortir un résultat net nul au titre de la période. Il n'est donc pas sensé correspondre au coût du risque de la période.

Les provisions pour dépréciation d'actif et pour passifs estimées nécessaires à la date du 31 décembre 2005 et non comptabilisées à cette date s'élèvent à 89,08 MDT.

En dehors de ce point, nous n'avons pas, sur la base de nos travaux, eu connaissance ou relevé d'éléments pouvant affecter, de façon significative, la représentation fidèle des états financiers semestriels annexés au présent avis, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

**AMC Ernst & Young
Noureddine HAJJI**

Tunis, le 22 septembre 2006

**AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR
LES ETATS FINANCIERS SEMESTRIELS ARRETES AU 30 JUIN 2006**

Tunis, le 20 septembre 2006

A Messieurs les Actionnaires de l'Union Internationale de Banques (UIB)

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire du 29 mai 2006, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur l'examen limité des états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2006. Les conclusions y figurant pourraient être substantiellement modifiées compte tenu de nos vérifications subséquentes lors de l'audit des comptes annuels.

1. Nous avons procédé à l'examen limité du bilan de l'Union Internationale de Banques au 30 juin 2006, ainsi que de l'état de résultats, l'état de flux de trésorerie et les notes aux états financiers pour le semestre clos à la même date. Ces états financiers intermédiaires relèvent de la responsabilité du Conseil d'Administration de la Banque. Notre responsabilité consiste à émettre un avis indépendant sur la base d'un examen limité de ces états financiers intermédiaires.

2. Nous avons effectué nos travaux d'examen limité selon les normes d'audit généralement admises. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers intermédiaires ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la Banque et des procédures analytiques appliquées aux données financières ; l'examen en question fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. En conséquence nous n'avons pas effectué un audit et nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

3. Les comptes de l'Union Internationale de Banques arrêtés au 31 décembre 2005 ont été audités par notre confrère Ernst & Young qui a conclu son rapport au titre du même exercice par une certification assortie d'une réserve portant sur une insuffisance de provisions estimée à la même date à 89,08 millions de dinars.

Il en est de même des états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2005 qui ont fait l'objet d'un examen limité par la même firme, et au sujet desquels elle a assorti son avis par une réserve portant sur une insuffisance de provisions de 104,258 millions de dinars.

Conséquemment, les soldes d'ouverture de l'exercice 2006 ainsi que les soldes figurant dans les états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2005 et présentés comparativement à ceux du 30 juin 2006 n'ont pas fait l'objet dans le cadre de la présente mission de diligences particulières de notre part.

4. La réalité des soldes figurant dans les états financiers arrêtés au 30 juin 2006 est affectée à concurrence des opérations non apurées détaillées ci-après :

- Les opérations prises en compte par les correspondants et non constatées par la Banque au 30 juin 2006 portent respectivement sur des valeurs actives et passives de 4,315 millions de dinars et de 6,727 millions de dinars.
- Les comptes de liaison « entre agences » et « entre services » renferment des mouvements débiteurs et créditeurs non apurés au 30 juin 2006, portant respectivement sur 11,101 millions de dinars et 9,029 millions de dinars.
- Les « comptes de suspens » non justifiés renferment des mouvements et des soldes débiteurs et créditeurs totalisant respectivement 28,520 millions de dinars et 21,977 millions de dinars.
- Les comptes d'ordre de la comptabilité matière accusent des soldes débiteurs et créditeurs non apurés portant respectivement sur 2,764 millions de dinars et 2,102 millions de dinars.

Les provisions requises au 31 décembre 2005 telles que estimées par la Banque pour couvrir les risques liés, à la même date, aux opérations en instance de régularisation, s'élèvent à 1,881 million de dinars. Ces provisions n'ont pas été constatées dans les livres de la Banque et n'ont pas été imputées sur ses résultats.

Nous réservons en conséquence notre avis sur la non comptabilisation des provisions en question et sur l'évaluation des risques à couvrir à la lumière de nos vérifications subséquentes

5. Les engagements de la clientèle, tombés de fin juin et engagements hors bilan compris, totalisent comptablement au 30 juin 2006 un montant de 2.019,293 millions de dinars. Comparés avec les positions, par relation, tirées de la base de gestion de la clientèle, les engagements en question présentent par rubrique comptable les écarts cumulés ci-après :

- Ecart sur engagements bilanciaux (en millions de dinars)	104,801	-100,547
- Ecart sur engagements hors bilan (en millions de dinars)	74,952	-23,532

Les écarts précités affectent à notre avis l'appréciation des risques encourus par la Banque par relation et par nature d'engagement

6. Les emplois financés par des ressources spéciales totalisant 16,271 millions sont individualisés parmi les engagements de la clientèle pour 6,014 millions de dinars ; le reliquat, soit 10,257 millions de dinars, n'est pas différencié des autres comptes de la Banque.

L'évaluation de la quotité des risques contractuels imputables à la Banque sur les emplois en question, n'a pu être par conséquent vérifiée.

7. Les agios réservés ainsi que les provisions constitués par la Banque au titre des engagements de la clientèle et des participations ont totalisé au 30 juin 2006 respectivement 136,836 millions de dinars et 142,342 millions de dinars dont 5,197 millions de dinars et 12,2 millions de dinars au titre de la période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2006.

D'après les estimations de la Banque au 31 décembre 2005, les provisions constituées à la même date sont de 87,203 millions de dinars en deçà du niveau requis pour la couverture des risques liées à ses participations et aux engagements de sa clientèle. Ledit montant n'a pas été porté dans les livres de la Banque et n'a pas été imputé sur ses résultats.

Nous réservons en conséquence notre avis sur la non comptabilisation de l'insuffisance de provision précitée et sur l'évaluation des risques à couvrir à la lumière de nos vérifications subséquentes des participations et des dossiers d'engagement de la clientèle sur une base individualisée.

8. Parmi les actifs immobilisés de la Banque figurent sous l'intitulé « immobilisations en cours » un montant de 10,401 millions de dinars. Les éléments mis à notre disposition pour justifier les dites dépenses ne nous ont pas permis de vérifier l'observation des procédures contractuelles et d'apprécier, notamment au regard des prescriptions des normes comptables, les contreparties réelles

Conséquemment, nous réservons notre avis au sujet des dites dépenses jusqu'à l'achèvement de nos vérifications subséquentes.

9. Les rémunérations du personnel de l'UIB ne sont pas considérées exhaustivement dans les livres de la Banque.

10. Compte tenu des diligences que nous avons accomplies, de ce qui est mentionné au § 3 et exceptés les points indiqués aux paragraphes 4 à 9 ci-dessus, nous n'avons pas, sur la base de nos travaux, relevé d'autres éléments pouvant affecter de façon significative la présentation fidèle des états financiers intermédiaires de l'Union Internationale de Banques tel qu'annexés aux pages 7 à 26 du présent avis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

11. Des irrégularités relevées par la Banque en 2006 ont donné lieu à l'engagement par l'UIB de poursuites judiciaires contre les auteurs présumés. Les risques correspondants (1,279 million de dinars) ont été couverts par des provisions.

Ahmed Mansour